

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2016

Province de Québec
Municipalité de Saint-Thomas

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 janvier 2016 à 19h30 à la Mairie située au 1240, route 158 à Saint-Thomas à laquelle sont présents M. Marc Corriveau, Maire, les conseillères et les conseillers suivants : Mmes Agnès Derouin Plourde, Marie Ouellette et Stéphanie Simard, MM. André Champagne et Maurice Marchand.

M. Jacques Robitaille, conseiller, prend place à la table du conseil à 19h40.

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

La séance est ouverte à 19h33 par M. Marc Corriveau, Maire, et Mme Danielle Lambert, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité, qui assiste à la séance et dresse le procès-verbal.

RÉSOLUTION No 1-2016

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2015

Il est proposé par M. Maurice Marchand, appuyé par M. André Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2015 tel qu'il a été présenté.

RÉSOLUTION No 2-2016

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2015

Il est proposé par Mme Agnès Derouin Plourde, appuyé par Mme Marie Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 décembre 2015 tel qu'il a été présenté.

RÉSOLUTION No 3-2016

APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par Mme Stéphanie Simard, appuyé par M. André Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les comptes payés en décembre 2015 tel que rapportés dans les journaux des déboursés en date du 31 décembre 2015, d'approuver les comptes payés par Accès D Affaires en décembre 2015 tel que rapportés sur la liste des prélèvements effectués en date du 31 décembre 2015 et les comptes à payer de décembre 2015 tel que rapportés sur la liste des comptes fournisseurs en date du 31 décembre 2015 et définis comme suit :

- Comptes payés en date du 31 décembre 2015 du chèque #8596 au chèque #8651 pour un montant total de 220,678.97\$

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2016

- Comptes payés en décembre 2015 par Accès D Affaires au montant de 5,262.54\$
- Comptes à payer de décembre 2015 du chèque #8652 au chèque #8706 pour un montant total de 71,459.51\$

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que les crédits nécessaires sont disponibles.

PÉRIODE DE QUESTIONS (De 19h35 à 19h40)

RÉSOLUTION No 4-2016

PAIEMENT DE LA FACTURE DE ME ADÉLARD ÉTHIER – ACQUISITION DU PRESBYTÈRE

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par M. André Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas paie la facture #15E00660096 au montant de 5,392.61\$ taxes incluses dans le cadre du projet d'acquisition du presbytère. La facture représente tous les honoraires professionnels et autres pour la promesse d'achat du presbytère, la vente, le bail commercial, les vérifications, les entrevues, dépôt des copies d'acte à publier et fermeture du dossier. Cette facture sera payée par le surplus libre.

RÉSOLUTION No 5-2016

DEMANDE DE MME GISÈLE BONIN, COORDONNATRICE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Il est proposé par Mme Stéphanie Simard, appuyé par M. Maurice Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas accorde une augmentation salariale de 2,5 % à Mme Gisèle Bonin, coordonnatrice de la bibliothèque municipale, pour l'année 2016. Donc le taux horaire pour l'année 2016 sera de 16.24\$/h et le tout sera rétroactif au 1^{er} janvier 2016.

RÉSOLUTION No 6-2016

PAIEMENT DE LA FACTURE DE GROUPE ULTIMA – ASSURANCES GÉNÉRALES 2016

Il est proposé par Mme Agnès Derouin Plourde, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas paie la facture 250289, 250290 et 250291 du Groupe Ultima inc. au montant de 41,578.00\$ taxes incluses.

RÉSOLUTION No 7-2016

FRAIS D'ADHÉSION À L'ADMQ POUR MME DANIELLE LAMBERT, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par Mme Marie Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas paie la cotisation annuelle et l'assurance de Mme Danielle Lambert, directrice générale et secrétaire-trésorière, auprès de l'ADMQ pour un montant total de 790.69\$ taxes incluses.

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2016

RÉSOLUTION No 8-2016

PAIEMENT DE LA FACTURE ANNUELLE 2016 À LA FQM

Il est proposé par Mme Stéphanie Simard, appuyé par M. Maurice Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas paie la facture #16-312 de la Fédération québécoise des municipalités au montant de 3,122.01\$ taxes incluses.

RÉSOLUTION No 9-2016

PAIEMENT DES CONTRATS D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN À PG SOLUTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas les factures CESA18126, CESA18609 et CESA19450 de PG Solutions inc. au montant total de 15,027.26\$ taxes incluses.

RÉSOLUTION No 10-2016

RENOUVELLEMENT À QUÉBEC MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2016

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par Mme Stéphanie Simard et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas paie la facture #00900-2016 à Québec municipal au montant de 574.88\$ taxes incluses.

RÉSOLUTION No 11-2016

CONTRAT ANNUEL AVEC LAVAGE DE VITRES BEAUDRY INC.

Il est proposé par M. Maurice Marchand, appuyé par Mme Marie Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas accepte la soumission de Lavage de vitres Beaudry au même tarif que l'année 2015 soit :

-Mairie	Pour l'année 2016	1,170.00\$ plus taxes
-Centre com.	Pour l'année 2016	1,200.00\$ plus taxes
-SSJ	Pour l'année 2016	760.00\$ plus taxes

RÉSOLUTION No 12-2016

CONTRAT ANNUEL AVEC M. ÉRIC DUPUIS – ENTRETIEN DE LA MAIRIE

Il est proposé par Mme Stéphanie Simard, appuyé par Mme Agnès Derouin Plourde et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas accepte de renouveler le contrat annuel 2016 à M. Éric Dupuis au même tarif que 2015 soit 105.00\$/semaine pour effectuer le ménage à la Mairie.

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2016

RÉSOLUTION No 13-2016

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS DE LA CROIX-ROUGE CANADIENNE POUR L'ANNÉE 2016

Il est proposé par Mme Stéphanie Simard, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas renouvelle l'entente de service aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne pour la période de janvier 2016 à décembre 2016 pour un montant de 542.24\$, représentant 0.16\$ per capita.

RÉSOLUTION No 14-2016

DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ – LOTS 4 783 109 ET 4 781 019, RANG SUD – ÉCHANGE DE TERRAIN

Considérant que le projet présenté en demande d'autorisation auprès de la CPTAQ vise un échange de superficie de 723.1 m² entre la propriété résidentielle située sur le lot 4 783 109 et l'entreprise agricole contiguë constituée des lots 4 781 019, 4 783 106 et 4 783 113;

Considérant que l'échange permettrait de remettre à l'entreprise agricole une superficie d'environ 206 m² en production d'asperges actuellement sur le lot résidentiel;

Considérant que la partie située sur le lot 4 781 019 n'est pas cultivée par l'entreprise agricole et que le propriétaire de la résidence y a aménagé un étang pour ses fins personnelles;

Considérant que l'échange correspondrait mieux à l'occupation;

Considérant le document de l'arpenteur Jérôme Harnois, dossier 2507-2831A, minute 5405 datée du 7 juillet 2015 montrant l'emplacement et les dimensions des superficies à échanger;

Attendu que le projet est conforme au règlement de zonage no 3-1993 de la municipalité de Saint-Thomas;

Il est proposé par Mme Agnès Derouin Plourde, appuyé par Mme Marie Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas appuie la demande.

RÉSOLUTION No 15-2016

PAIEMENT DE LA FACTURE DE LES SERVICES EXP INC. – HONORAIRES PROFESSIONNELS DU RANG SAINT-ALBERT

Il est proposé par M. Jacques Robitaille, appuyé par M. Maurice Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas paie la facture #295287 de Les Services EXP inc. au montant de 718.59\$ taxes incluses. Cette facture sera payée par le surplus libre.

RÉSOLUTION No 16-2016

ACCEPTER LA SOUMISSION DE LES ENTREPRISES RENÉ VINCENT INC. – DOSSIER DU 1240, ROUTE 158

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2016

Attendu que la Municipalité de Saint-Thomas a demandé le 29 septembre 2015 un certificat d'autorisation auprès du MDDELCC pour des travaux en rive et littoral situés à l'arrière du 1240, route 158;

Attendu que la Municipalité de Saint-Thomas a reçu le certificat d'autorisation le 19 novembre 2015;

Attendu que la Municipalité de Saint-Thomas voudrait faire exécuter les travaux en rive et littoral avant le 15 mars 2016;

Attendu que la Municipalité de Saint-Thomas ne possède pas tous les équipements pour faire les travaux en rive et littoral selon la demande de certificat d'autorisation;

Attendu que la seule entreprise de Saint-Thomas possédant tous les équipements nécessaires pour exécuter les travaux en rive et littoral selon la demande de certificat d'autorisation est Les Entreprises René Vincent inc.;

Attendu qu'une soumission fut demandée;

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas accepte la soumission de Les Entreprises René Vincent inc. au montant de 4,780.00\$ plus taxes. M. Stéphane Allard, ingénieur au dossier, m'a confirmé que le montant soumis par l'entrepreneur correspond à son estimé. En plus, M. Allard ing. effectuera la surveillance des travaux.

RÉSOLUTION No 17-2016

ADJUDICATION DES TRAVAUX DE RÉFECTION – RANG SAINT-ALBERT

L'ouverture des soumissions s'est effectuée à la Mairie de Saint-Thomas le vendredi 13 novembre 2015 à 11h00 et voici les résultats (les taxes sont incluses au montant) :

-9306-1380 Québec inc.	781,157.40\$	1,540,802.97\$
-Exc. N. Majeau inc.	782,697.22\$	1,559,759.48\$
-Pavage JD	818,779.28\$	1,604,904.27\$
-Sintra inc.	871,492.10\$	1,735,557.97\$
-Les Ent. Généreux inc.	938,808.82\$	1,869,098.57\$
-Jobert inc.	1,060.982.40\$	2,089,597.62\$

Attendu que Mme Danielle Lambert, directrice générale et secrétaire-trésorière, a effectué les vérifications d'usage;

Attendu que la firme de génie conseil a analysé toutes les soumissions reçues;

Attendu que la firme recommande 9306-1380 Québec inc. étant le plus bas soumissionnaire conforme pour les deux (2) options;

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2016

Attendu que la demande d'aide financière déposée par la Municipalité de Saint-Thomas auprès du ministère des Transports dans le cadre du programme de réhabilitation du réseau routier local n'a pas été acceptée;

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par M. Maurice Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas adjuge le contrat de réfection selon l'option A (3,45 km) du rang Saint-Albert au plus bas soumissionnaire conforme soit 9306-1380 Québec inc. au montant de 781,157.40\$ taxes incluses. Un montant de 350,000\$ du Fonds local – Réfection entretien de certaines voies publiques (Carrière et sablière) sera réservé pour payer une partie de la facture.

RÉSOLUTION No 18-2016

ACCEPTER L'OFFRE DE SERVICE DE M. ROBERT CHOUINARD – INSPECTIONS DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Attendu que la Municipalité de Saint-Thomas désire faire inspecter tous ses bâtiments afin d'obtenir un portrait global de chacun des bâtiments;

Attendu qu'un rapport sera produit pour chacun des bâtiments afin d'identifier tous les travaux à faire à court, moyen et long terme dans le but de bien préserver nos bâtisses;

Attendu qu'une offre de service a été présentée par M. Robert Chouinard, professionnel dans le domaine;

Il est proposé par Mme Stéphanie Simard, appuyé par M. André Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas accepte l'offre de service de M. Robert Chouinard datée du 8 janvier 2016 au taux horaire de 50.00\$/heure plus les frais de déplacement au montant de 0,63\$/km.

RÉSOLUTION No 19-2016

ACCEPTER L'OFFRE DE SERVICE DE LES ENTREPRISES B. CHAMPAGNE INC. – VÉRIFICATION ET ENTRETIEN ANNUEL DES POMPES

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par Mme Marie Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas accepte l'offre de service de Les Entreprises B. Champagne inc. datée du 7 janvier 2016 pour la vérification et l'entretien annuel des pompes d'eau potable et d'eaux usées au taux horaire de 75.00\$/heure.

RÉSOLUTION No 20-2016

ACHAT D'UN BALAI MÉCANIQUE AUPRÈS DE LES ENTREPRISES A. LAPORTE ET FILS INC.

Il est proposé par M. Maurice Marchand, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas accepte l'achat d'un balai mécanique auprès de Les Entreprises A. Laporte et fils inc. au montant de 2,434.00\$ plus taxes.

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2016

RÉSOLUTION No 21-2016

MANDATER ME ADÉLARD ÉTHIER, NOTAIRE, POUR RÉGULARISER LE DOSSIER DE LA RUE FRÉDÉRIC-MONDOR APPARTENANT À TRANSPORT MARIO JOLY INC.

Il est proposé par Mme Agnès Derouin Plourde, appuyé par Mme Marie Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas mandate Me Adélar d'Éthier, notaire, afin que la Municipalité puisse prendre possession d'une partie de rue appartenant à Transport Mario Joly inc. M. Marc Corriveau, Maire, et Mme Danielle Lambert, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisés à signer l'acte notarié et les honoraires professionnels seront à la charge de la Municipalité de Saint-Thomas.

RÉSOLUTION No 22-2016

RÉCEPTION D'UNE LETTRE RECOMMANDÉE DE LA PART DE MICHEL MARTEL, ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par M. André Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas maintient sa position c'est-à-dire que M. Michel Martel, électricien, devait se conformer à la lettre datée du 26 août 2013 envoyée par la Municipalité de Saint-Thomas.

RÉSOLUTION No 23-2016

REMPACEMENT D'UN ORDINATEUR À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas accepte la soumission de Logixia datée du 6 janvier 2016 au montant de 1,215.00\$ plus taxes pour remplacer un ordinateur à la bibliothèque municipale.

RÉSOLUTION No 24-2016

AUTORISER LE BUDGET 2016 DES FÊTES ET DES ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS PAR LE SERVICE DES LOISIRS DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par M. Maurice Marchand, appuyé par Mme Stéphanie Simard et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas autorise un montant de 36,000.00\$ pour l'organisation de tous les événements et de toutes les fêtes en 2016.

RÉSOLUTION No 25-2016

SOUSSION DE PIXEL POUR L'IMPRESSION DU COUP D'ŒIL POUR L'ANNÉE 2016

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par Mme Stéphanie Simard et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas accepte la soumission de PIXEL pour l'impression du Coup D'œil 2016 au montant de 10,540.00\$ plus taxes.

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2016

RÉSOLUTION No 26-2016

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS 2016 – DEMANDE DE SOUMISSION

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par M. André Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas demande une soumission pour l'entretien des aménagements paysagers 2016 à Conception Jardins dont la propriétaire est Mme Mélanie Desaulniers de Saint-Thomas.

RÉSOLUTION No 27-2016

PROPOSITION DU CONSEIL DU LOISIR SCIENTIFIQUE MAURICIE, CENTRE DU QUÉBEC – SEMAINE DE RELÂCHE

Il est proposé par Mme Stéphanie Simard, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas accepte la proposition du Conseil du Loisir scientifique Mauricie, Centre du Québec pour organiser la tenue d'activités pour le semaine de relâche et l'occupation de cinq (5) samedis pour leur activités scientifiques au Centre communautaire au coût de location de 80\$/ journée.

M. Maurice Marchand, conseiller, se retire du prochain point puisque son épouse et lui-même ont fait des demandes et lui-même.

RÉSOLUTION No 28-2016

REMBOURSEMENT DES ACTIVITÉS HORS TERRITOIRE

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par Mme Stéphanie Simard et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas effectue les remboursements tel que soumis par Mme Karine Marois, directrice des loisirs, voici la liste :

-Mme Véronique Aubuchon	69.60\$
-Mme Stéphanie Belisle	52.50\$
-Mme Krystel Charbonneau	59.88\$
-Mme Élisabeth Coutu	53.40\$
-Mme Carole Coutu	53.40\$
-Mme Marisol Dauphin	84.00\$
-Mme Yolande Harnois	25.50\$
-Mme Nathalie Mainville	150.00\$
-M. Maurice Marchand	25.50\$
-Mme Marie-Ève Perreault	33.00\$

RÉSOLUTION No 29-2016

EMBAUCHE DE M. TIMOTÉ LABRIE

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2016

Il est proposé par Mme Agnès Derouin PLourde, appuyé par Mme Marie Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas procède à l'embauche de M. Timothé Labrie à titre de surveillant de parc au salaire minimum soit à 10.55\$/heure.

OFFRE DE VILLE DE SAINT-GABRIEL – ROULOTTE PAUL BUISSONNEAU

Item reporté à une séance subséquente.

RÉSOLUTION No 30-2016

ADHÉSION AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES

Attendu que le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

-Augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;

-Appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

Attendu que la Municipalité de Saint-Thomas a présenté en 2014-2015 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

Attendu que la Municipalité de Saint-Thomas désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

Il est proposé par M. Maurice Marchand, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Mme Danielle Lambert, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer au nom de la Municipalité de Saint-Thomas tous les documents relatifs au projet présenté en 2014-2015 dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

RÉSOLUTION No 31-2016

PRÉSENTER UNE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE D'AUTRAY – CHALET DES LOISIRS

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par Mme Stéphanie Simard et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas autorise Mme Karine Marois, directrice des loisirs, à présenter une demande de subvention auprès de la Caisse populaire Desjardins de D'Autray dans le cadre de la construction du nouveau chalet sur le terrain des Loisirs.

LETTRE DE M. DENIS MASSE – GUIGNOLÉE

Dépôt d'une lettre de remerciement signée par M. Denis Masse.

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2016

RÉSOLUTION No 32-2016

JOURNÉE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE – CRÉVALE

Considérant que malgré une augmentation portant son taux de diplomation au secondaire à 68,2%, Lanaudière se trouve parmi les cinq régions administratives du Québec ayant les plus faibles taux de diplomation;

Considérant qu'un jeune qui possède un diplôme d'études secondaires gagne, annuellement, 15 000\$ de plus qu'un décrocheur. Sa contribution à l'économie de son milieu est donc plus grande, il coûte moins cher en sécurité civile et en soins de santé, et il participe davantage à la vie citoyenne (il vote, donne du sang, fait du bénévolat, etc);

Considérant que le décrochage scolaire au secondaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de la municipalité et de la région, lesquels sont évalués à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

Considérant que la persévérance scolaire est l'affaire de tous; l'école a besoin de notre appui et notre municipalité a aussi un rôle à jouer pour favoriser la persévérance scolaire de ces jeunes citoyens;

Considérant que le CRÉVALE, instance régionale de concertation en matière de persévérance et réussite scolaires reconnue dans Lanaudière, a pour mission de rassembler les adultes de divers horizons autour des jeunes pour favoriser la diplomation ou la qualification du plus grand nombre;

Considérant que les Journées de la persévérance scolaire sont un temps fort de l'année pour unir nos forces, encourager les jeunes et rappeler, par le biais de diverses activités, que l'éducation doit demeurer une priorité dans Lanaudière;

Considérant que la lecture et l'écriture sont nécessaires à l'apprentissage de toutes les matières scolaires et que c'est en éveillant les enfants tôt au monde de l'écrit qu'on obtient les meilleures chances d'en faire un jour de bons lecteurs;

Considérant que l'accompagnement parental joue un rôle de taille dans la persévérance des jeunes et se vit au quotidien, de diverses manières.

En conséquence, il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers de reconnaître la persévérance scolaire comme une priorité et un enjeu important pour le développement de notre Municipalité. Pour ce faire, nous nous engageons à :

- 1.- Obtenir ou maintenir une certification OSER-JEUNES, qui valorise les entreprises et organisations ayant à cœur la réussite des jeunes, qu'ils en embauchent ou non;
- 2.- Démontrer notre adhésion aux Journées de la persévérance scolaire, qui auront lieu du 15 au 19 février 2016, en portant le ruban vert et blanc et en installant des affiches dans les divers édifices municipaux fréquentés par la population;

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2016

3.-Utiliser les outils de communication de la Municipalité (babillard électronique, médias sociaux, bulletins internes et externes, site Internet, etc.) pour faire la promotion des Journées de la persévérance scolaire, qui auront lieu du 15 au 19 février 2016;

4.-Reconnaître l'importance de la lecture dans la réussite scolaire en mettant sur pied des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture destinées aux enfants de 6 ans et moins et à leurs parents à la bibliothèque municipale;

5.-Soutien de la Municipalité dans les actions du comité concerté.

RÉSOLUTION No 33-2016

AUTORISER MME KARINE MAROIS, DIRECTRICE DES LOISIRS, À ASSISTER AU FORUM RÉGIONAL SUR LA CONCERTATION

Il est proposé par Mme Agnès Derouin Plourde, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Mme Karine Marois, directrice des loisirs, à assister au forum régional sur la concertation qui se tiendra au Club de golf à Saint-Liguori, vendredi le 29 janvier 2016. Les frais d'inscription de 15\$ seront défrayés par la Municipalité et les frais de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

Mme Agnès Derouin Plourde, conseillère, se retire des discussions du point suivant puisqu'elle est secrétaire du club FADOQ Gerbe d'Or.

RÉSOLUTION No 34-2016

DEMANDE DU CLUB FADOQ

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par M. André Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas régularise une situation de novembre 2015 à savoir de prolonger les heures de réservation de la salle Sint-Joseph pour le jeudi 26 novembre 2015 jusqu'à 21 heures.

RÉSOLUTION No 35-2016

SOUMISSION DE LOGIXIA – ACHAT D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUE POUR LE SERVICE DES LOISIRS

Il est proposé par M. Maurice Marchand, appuyé par Mme Marie Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas accepte la soumission de Logixia # 611 au montant de 2,150.00\$ plus taxes pour l'achat d'équipements informatiques servant au service des loisirs.

RÉSOLUTION No 36-2016

FAMILLE AU JEU 2015-2016 – AUTORISER M. MARC CORRIVEAU, MAIRE, À SIGNER LE FORMULAIRE D'ADHÉSION

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par Mme Marie Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser M. Marc Corriveau, Maire, à signer le formulaire d'adhésion de Famille au jeu 2015-2016.

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2016

RÉSOLUTION No 37-2016

APPEL D'OFFRES POUR LE DÉMANTÈLEMENT DU VIEIL ENTREPÔT AU TERRAIN DES LOISIRS

Il est proposé par M. Jacques Robitaille, appuyé par M. André Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas autorise Mme Danielle Lambert, directrice générale et secrétaire-trésorière, à faire paraître un appel d'offres pour le démantèlement du vieil entrepôt au terrain des Loisirs, le tout conformément à l'article 6.1 du Code municipal. Cet avis sera affiché à la Mairie, à l'église, sur le site web de la Municipalité, sur le panneau électronique et annoncé dans l'infolettre.

RÉSOLUTION No 38-2016

DÉPÔT DE L'OFFRE DE BERTRAND BELLEMARE ÉLECTRICIEN – RELOCALISER LE SYSTÈME ÉLECTRIQUE DU VIEIL ENTREPÔT

Attendu que M. Bellemare n'a pas eu le temps de nous déposer une offre de service pour la séance;

Attendu qu'une soumission avait déjà été déposée en date du 13 janvier 2015;

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par Mme Agnès Derouin Plourde et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas autorise un montant maximum de 6,300\$ plus taxes pour relocaliser le système électrique du vieil entrepôt.

CORRESPONDANCES

RÉSOLUTION No 39-2016

CONFÉRENCE DE PRESSE – SEMAINE DE PRÉVENTION DU SUICIDE 2016

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par M. Maurice Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas autorise M. Jacques Robitaille à assister à la conférence de presse concernant la semaine de prévention du suicide 2016, lundi le 18 janvier 2016 à 14h00 à Joliette. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

RÉSOLUTION No 40-2016

CONFÉRENCE DE PRESSE – DÉVOILEMENT DE LA PROGRAMMATION DU FESTI-GLACE 2016

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par Mme Agnès Derouin Plourde et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas autorise M. Marc Corriveau, Maire, à assister à la conférence de presse concernant le dévoilement de la programmation du Festi-Glace 2016, mardi le 12 janvier 2016 à Joliette. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2016

RÉSOLUTION No 41-2016

MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU QUÉBEC

Il est proposé par Mme Agnès Derouin Plourde, appuyé par Mme Marie Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas dépose une candidature dans le cadre de son programme de « Distinctions honorifiques » soit la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés de la Municipalité.

M. Marc Corriveau, Maire, se retire des discussions à 20h08 pour laisser la place à M. Jacques Robitaille, maire suppléant, lors de la lecture de la correspondance de l'Organisme des bassins versants de la zone Bayonne. M. Corriveau, Maire, siège au sein du conseil d'administration de l'organisme.

M. Marc Corriveau, Maire, reprend son siège de président d'assemblée à 20h10.

PÉRIODE DE QUESTIONS (De 20h11 à 20h22)

RÉSOLUTION No 42-2016

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Agnès Derouin Plourde, appuyé par M. Maurice Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20h23.

M. Marc Corriveau
Maire

Mme Danielle Lambert Adm.A. gma
Directrice générale et sec.-trésorière